

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-M-413 ABROGEANT RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-359 DÉCRÉTANT LE PROGRAMME DE REVITALISATION VISANT À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS D'HABITATION À DES FINS DE DENSIFICATION DU CENTRE-VILLE ET SA PÉRIPHÉRIE**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 23 mai 2023, *le Règlement numéro 2023-M-359 décrétant le programme de revitalisation visant à promouvoir la construction de nouveaux bâtiments d'habitation à des fins de densification du centre-ville et sa périphérie* a été adopté par la résolution numéro 2023-05-257;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun d'abroger ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2025, un membre du conseil a déposé un projet de règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

**EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 ABROGATION**

*Le Règlement numéro 2023-M-359 décrétant le programme de revitalisation visant à promouvoir la construction de nouveaux bâtiments d'habitation à des fins de densification du centre-ville et sa périphérie* est abrogé.

**ARTICLE 3 MESURES TRANSITOIRES**

Toute demande de permis déposée pendant que le *Règlement numéro 2023-M-359* était en vigueur pourra bénéficier des crédits de taxes y prévus, selon les termes et les modalités de celui-ci.

**ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Frédéric Broué  
Président de la séance

---

Anny Després  
Greffière adjointe

Avis de motion	2025-12-09
Dépôt du projet de règlement	2025-12-09
Adoption du règlement	2025-12-16
Publication du règlement	
Entrée en vigueur	

**Livre des règlements  
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, présentation du règlement adopté faite par le greffier par intérim au maire aux fins d'approbation.

J'approuve ce règlement, ce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Frédéric Broué  
Maire

Pour consultation - Document déposé en séance du conseil